



Refondation de l'école

Les dindons ont épluché pour vous ...



Les échos de la basse cour

Numéro 5—Du 17 décembre 2012 au 06 janvier 2013

~ ~ Rentrée mouvementée ~ ~

Le décret sur les rythmes a été rejeté par le CSE mais V. Peillon semblerait vouloir le passer en force et en l'état... **c'est l'heure de se mobiliser** et d'exiger du Ministre qu'il nous écoute.

Beaucoup d'assemblées, de RIS, de rassemblements sont organisés ... il y en a sûrement près de chez vous!!!

Nous avons répertorié toutes les dates que nous connaissons sur [le blog ici](#), si vous avez d'autres dates, n'hésitez pas à nous les communiquer!

Le sujet du moment : La réforme des rythmes scolaires

Des syndicats dénoncent "l'illisibilité" de la politique de M. Peillon [lire ici](#) ou [là](#)

Le 1er ministre a adressé une lettre aux maires [Lire ici](#)

Dans la lettre réponse qu'ont fait les maires des communes rurales, ([lire par là](#)) on peut lire: "Une compréhension de la part des enseignants que les salles de classe ne sont ni leur propriété ni celle de l'éducation nationale mais bien celle des communes et des intercommunalités".

Le projet de décret : [lire ici](#)

- 24h de classe par semaine sur 4 jours et demi . Mercredi matin ajouté mais samedi possible sur dérogation.

- Journée de 5h30 maxi, demi-journée de 3h30 maxi et pause méridienne de 1h30 mini.

-La modification des horaires arrêtée par le DASEN peut être demandée par le Conseil d'Ecole OU le maire...

- L'organisation des APC se ferait comme actuellement pour l'AP (le CM propose, l'IEN dispose)

- Les mairies devront appliquer dès septembre 2013 ces rythmes ou demander une dérogation avant le 01/03/13 . Elles pourront décider sans obligation de consulter les CE et/ou les enseignants

- On y parle beaucoup du PET sans vraiment définir son obligation d'existence, les interlocuteurs, les moyens horaires donnés aux écoles pour y participer.

****DERNIERES MINUTES ****

Le décret a été présenté mardi 8 janvier au CSE (Conseil Supérieur de l'Enseignement) et a été rejeté massivement.

5 votes Pour: Ligue, JPA, ADF, AMF

23 votes Contre: FSU, FO, Peep, CGT, SNALC, SUD

30 Abstentions: FCPE, SNPDEN, UNEF, SGEN, FEP, CNEA, UNAPEL

et 14 refus de vote: les autres dont SE UNSA

Beaucoup de ceux qui se sont abstenus ou ont refusé de voter réclament un approfondissement du décret et des éclaircissements.

Lire [notre article ici](#) et les explications des principaux « acteurs » dans [cet article du café pédagogique](#)

Le collectif des dindons

Le blog : <http://paroleauxdindons.canalblog.com/>

La page Facebook : <https://www.facebook.com/ecoleintelligente>

Nous écrire : collectifdesdindons@yahoo.fr ou

lesechosdelabassecour@gmail.com

L'actualité du 17/12/12 au 06/01/13

-Va-t-on vraiment refonder l'Ecole en 2013? Un article très intéressant de Meirieu [lire ici](#)

-« Le retour de l'école sur 4 jours et demi n'est même pas un progrès » de Claire Leconte, chrono-biologiste. [Lire par là](#)

-Les professionnels du tourisme souhaitent que la réforme des rythmes aboutisse dès 2013 [lire ici](#)

-La répartition des créations de postes pour la rentrée 2013 [lire ici](#)

-Les différentes déclarations de Vincent Peillon au sujet de la revalorisation des enseignants : [lire ici](#)

-La FCPE demande des amendements : [lire ici](#) ...et veut sanctionner les maires boudant la réforme en 2013 [lire ici](#)

-Rapport sur le métier d'enseignant : 3 questions à B. Gonthier-Maurin qui évoque la « crise » du métier enseignant : [lire ici](#)

Le dessin de la semaine par Superdindon en colère

Ce temps éducatif est estimé à 1 heure quotidienne soit 4 heures par semaine. Une partie sera assurée par les «manants» dans le cadre normal de leur «servitude», mais l'autre, estimée à 3 heures par semaine dont une part avec le concours des «manants», relèvera de la responsabilité des «bourgs».....



Les actions toujours en cours

-**Action : les plumes de la refondation**

1 plume = 1 idée pour une nouvelle école

Envoyer vos plumes au Ministre

Twitter vos plumes sur vos comptes Consultez le kit [twitter](#)

Pour une réforme avec l'avis des enseignants: Demande d'action aux sections nationales des syndicats enseignants.

[Motion à signer](#) et à renvoyer aux sections.

Et toujours la [pétition à signer et partager](#) déjà plus de 13000 signatures ... et vous ?